ECOFASHION WEEK

Journée d'étude interdisciplinaire
9 décembre 2026



Regards croisés sur la fast fashion

Centre Jean Bodin
Recherche juridique et politique

earth
ENVIRONMENT • ADAPTABILITY
RISKS • TRANSITIONS • HEALTH

UA FACULTÉ DE DROIT, D'ÉCONOMIE ET DE GESTION
UNIVERSITÉ D'ANGERS

université angers

Granem
Groupe de Recherche ANgevin en Économie et Management

UA FONDATION
UNIVERSITÉ D'ANGERS

IAE ÉCOLE UNIVERSITAIRE DE MANAGEMENT
UNIVERSITÉ D'ANGERS

Confluences
Recherches pluridisciplinaires en lettres, langues, sciences humaines et sociales

INSTO Institut national de tourisme
ESTHUA
Université d'Angers

UN TISSU pour DEMAIN

Les 400 coups

Regards croisés sur la fast fashion

Au prisme du droit, du marketing, de l'économie et des sciences humaines et sociales
(Anthropologie, sociologie, philosophie)

Journée d'étude interdisciplinaire — Ecofashionweek / Chaire EARTH
Faculté de Droit et de science politique — Université d'Angers

Mercredi 9 décembre 2026

UFR DEG Amphi Lagon

Organisation : François Hourmant – Sophie Lambert-Wiber
Comité scientifique : Eva Cerio, Guillaume Denos, François Hourmant, Sophie Lambert-Wiber

Inscription : sophie.lambert-wiber@univ-angers.fr
Indiquez vos nom et prénom et mail. Merci.

Présentation

L'actualité juridique récente de la fast fashion, désormais légalement qualifiée de mode ultra-express par la loi n° 2026-602 du 8 juillet 2026 visant à réduire l'impact environnemental de l'industrie textile, nous invite à nous interroger sur la portée des textes visant à encadrer l'ultra fashion et leur efficacité au regard du comportement des consommateurs et de la capacité des entreprises concernées à changer le mode de production et de commercialisation de leurs produits.

La « fast fashion » ou mode éphémère, ou désormais en droit français mode ultra express, s'est imposée comme un modèle dominant dans l'industrie mondiale du textile. Cette mode est essentiellement portée par quelques géants chinois, dont l'une des figures de proue est SHEIN, et autres consœurs chinoises.

En plus d'être un modèle de production industrielle, la mode éphémère est également un modèle de consommation, qui a su séduire des millions de consommateurs, grâce à ses prix très bas, au renouvellement permanent de ses collections, à son adaptation aux tendances copiant très rapidement les podiums et au plaisir instantané et sans regret que procure l'achat pour le consommateur.

Pour autant ce modèle a un impact environnemental, social et économique majeur et néfaste, qui a conduit la France et aussi l'Union européenne à encadrer le phénomène. La production de milliers d'articles par jour génère notamment une pollution massive des sols (la fast fashion privilégie encore des matières non renouvelables, pétro-sourcées comme le polyester, l'élasthanne, le nylon ou encore l'acrylique), une surconsommation et une pollution de l'eau, et produit enfin des millions de tonnes de déchets textiles, dont moins de 1 % est recyclé. L'impact social pour les travailleurs du secteur est à la hauteur du désastre écologique engendré : absence de contrat de travail, horaires harassants, salaires de misère, bâtiments insalubres, travail des enfants, voire mort sur le lieu de travail (catastrophe du Rana Plaza en 2013).

Depuis plus d'une dizaine d'années, l'Union européenne et la France avancent dans le développement d'un arsenal juridique permettant de mieux encadrer la mode éphémère, adaptant des outils juridiques traditionnels ou développant des textes spécifiques (ex. la loi du 8 juillet 2026).

Après avoir rappelé le cadre juridique encadrant la mode éphémère, nous nous pencherons sur l'évaluation économique des effets des textes visant à endiguer le phénomène, puis sur la question du désir auquel répond cette mode et sur les conditions sociales dans lesquelles il s'exerce. Un dernier panel élargira enfin la focale : au-delà du droit, du marché et des chiffres, la mode éphémère engage une dimension anthropologique et philosophique — le culte de la nouveauté, le rapport au vêtement et à l'apparence, l'éthique de la durée, le devenir des déchets — qu'il importe d'interroger pour en saisir le sens.

Programme

9 h 00

Ouverture du colloque

François Hourmant
Directeur du Centre Jean Bodin, co-responsable de la Chaire EARTH, Université d'Angers

Propos introductif

Grégory Blanc
Sénateur de Maine-et-Loire

MATINÉE

9 h 30

Axe 1 — Encadrer : les instruments juridiques

Sophie Lambert-Wiber
Maître de conférences habilitée à diriger des recherches, Université d'Angers
Directrice d'axe du Centre Jean Bodin, codirectrice de la Chaire EARTH
Tour d'horizon de la réglementation française et européenne encadrant la mode éphémère

Émilie Gicquiaud
Maître de conférences, Université d'Angers
Vice-doyenne de l'UFR Droit, économie, gestion
La fast fashion à l'épreuve du devoir de vigilance

Philippe Brunel
Secrétaire général du Point de contact national français
Le rôle du Point de contact national et présentation du traitement et suivi du dossier SHEIN

10 h 45 — *Pause*

11 h 00

Marie-Claude Desjardins
Professeure titulaire de droit, Université de Sherbrooke (Canada)
Du sur-mesure sans patron : l'autorégulation de la mode durable au Canada

Thomas Cetinturk et Manon Coutaud
Étudiants du Master 2 Droit privé de l'économie, Université d'Angers
L'ultra fast fashion saisie par le droit fiscal et le droit douanier

11 h 45 — *Questions*

12 h 15 — *Pause méridienne*

APRÈS-MIDI

14 h 30

Axe 2 — Évaluer la fast fashion : un modèle économique, figure du capitalisme mondialisé

Audrey Millet
Docteure en histoire, conférencière, experte en écosystème de la mode
Toxic fashion : une histoire du capitalisme

14 h 50

Peter Higins
Program Manager Garment and Footwear, OCDE
Le modèle économique de la fast fashion et le rôle de l'OCDE dans l'encadrement de la pratique

15 h 10

Pierre Matteoni
Responsable des questions liées au coût environnemental des textiles, Ademe
Présentation de la méthode du coût environnemental textile
(comment se détermine l'éco-score textile ?)

15 h 30 *Questions*

15 h 45 *Pause*

16 h 00

Axe 3 — La fabrique du désir et ses conditions sociales

Sihem Dekhili
Professeure de marketing durable, Directrice de l'institut MECE (Mode Ethique et Consommation Ecologique) ESSCA Strasbourg
Vinted et l'effet rebond : quand les plateformes de seconde main continuent d'alimenter le désir de consommer

16 h 20

Émilie Coutant
Docteur en sociologie (CeaQ-Sorbonne), sociologue (Tendance Sociale), enseignant-chercheur, Université d'Angers
Fast fashion : mode à bas prix, inégalités à tous les étages.
Acheter, juger, changer : une lecture sociologique des inégalités vestimentaires

16 h 40 *Questions*

16 h 50

Axe 4 — Le sens de la mode éphémère : anthropologie et philosophie

Aurélia Gualdo
Postdoctorante, projet Detexmen, ARGUMans, Le Mans Université
Chercheuse associée au Laboratoire d'anthropologie politique
Repenser les « communs déchets » textiles face aux contradictions d'une mode dite éphémère

17 h 10

Alberto Fabio Ambrosio
Professeur de théologie et d'histoire des religions, Luxembourg School of Religion and Society (LSRS)
La fast fashion, habit de l'inconstance. Habitude, habitus et apprentissage de la nouveauté

17 h 30 *Questions*

17 h 45 **Fin de la journée**